

LA GAZETTE OFFICIELLE

DU TOURISME

SOCIÉTÉ NOUVELLE API

22 octobre 2014 – N° 2276

64^e ANNÉE

Publication hebdomadaire – 6 €

LA FRANCE FAIT-ELLE ENCORE RÊVER LES TOURISTES ?

Un colloque organisé par la **Fédération nationale des comités régionaux du tourisme (FNCRT)** et **Bourgogne Tourisme** s'est tenu le 3 octobre à **Dijon** sur le thème : « La France fait-elle encore rêver les touristes ? ».

François Patriat, le président du conseil régional de **Bourgogne**, reformule la question à laquelle il propose une réponse : « Les collectivités sont-elles capables de se structurer intelligemment afin de transformer une demande de destination en une demande de sensation ? Nous devons faire preuve d'imagination et d'innovation. »

« L'innovation est une nécessité, mais attention de ne pas négliger les standards, met en garde **Joachim Schweda**, le directeur général de **Touren service France**. Les touristes recherchent des incontournables qui correspondent à l'image qu'ils ont de la France. La plupart des clients recherchent des circuits classiques et les offres originales permettent simplement d'accueillir une clientèle supplémentaire. En outre, les touristes ne choisissent pas la France parce qu'ils ont la possibilité de réserver un hôtel sur Internet, mais parce qu'ils ont un projet de voyage. Ils veulent concrétiser un rêve. Chaque touriste possède son propre rêve de la France. »

« En Asie, la France a l'image d'un pays romantique, ajoute **Christian Mantei**, le directeur général d'**Atout France**. Nous travaillons pour savoir ce qui se cache derrière la conception asiatique du romantisme. Il sera toujours possible de s'appuyer sur notre image traditionnelle. Toutefois, cette image nécessite des innovations », insiste-t-il. D'où la nécessité de « faire preuve de créativité, notamment dans l'art, la culture ou le patrimoine. Et de proposer un vrai contenu, poursuit **Sylvie Martin**, la vice-présidente tourisme et canaux au conseil régional. Les touristes recherchent une histoire, une expérience, un partage et une authenticité. »

Il revenait à **André Chapaveire**, le président de la FNCRT, de conclure : « La France fait encore rêver les touristes, mais certains pensent à tort que ce succès est naturel. Attirer les clientèles nécessite d'analyser et d'anticiper leurs attentes et leurs pratiques et de leur proposer une offre adaptée et en constante évolution. Il est nécessaire d'être à l'écoute des nouveautés sans pour autant faire l'impasse sur un tourisme traditionnel. » ■

SOMMAIRE

- **Offices de tourisme**
Bourg-en-Bresse : allonger les séjours 2
Entretien exclusif avec Vivien Campion, directeur de l'office de tourisme de Bourg-en-Bresse Agglomération
- **Tourisme culturel**
Cités-jardins : une offre urbaine atypique 4
Le concept de cité-jardin, ville nouvelle née en Angleterre au XIX^e siècle, a été décliné en France, en Belgique et en Allemagne. Ces quartiers utopistes porteurs des fondamentaux du développement durable sont devenus un sujet d'études et une source d'inspiration pour l'urbanisme contemporain. Les cités-jardins constituent une offre touristique urbaine à redécouvrir
- **Territoires**
Ici et là : les initiatives en régions 7
- **Actualité – Réglementation – Journal Officiel** 8
 - Social : travail dominical
 - Action publique : prévention des inondations
 - Outre-mer : projet de budget PLF 2015
 - Normalisation : travaux normatifs sur les services touristiques
 - Transports : concessions autoroutières
- **Le tourisme en actions (valeurs boursières)** 11
- **Annonces** 12
- **Brèves** 14
- **Perspectives** 16
 - Biarritz a déposé un contrat de destination autour du golf

Dans ce numéro de La Gazette Officielle du Tourisme :

- | | | | |
|-----------------------|---|---|--|
| • M. Baccara | • Air France | • Domaines Skiabiles de France | • Paris |
| • M-F Bechtel | • Aix-Marseille-Provence | • Euro Disney | • Pau |
| • V. Campion | • Amérique latine | • FNCRT | • PNR golfe du Morbihan |
| • J-P Chanteguet | • Anel | • Gîtes de France | • Région Bourgogne |
| • A. Chapaveire | • Atout France | • Hauts Vosges | • Région Centre |
| • H. Châtelain | • Biarritz | • Hauts-de-Seine | • Région Lorraine |
| • J-L Chauvin | • Biarritz Tourisme | • Ile de La Réunion | • Rencontres nationales du e-tourisme institutionnel (#ET10) |
| • M-P Deguillaume | • Bourgogne Tourisme | • Iles de la Guadeloupe | • Rendez-vous du Val de Loire patrimoine mondial |
| • L. Fabius | • CA Plaine Commune Grand Paris | • Jonzac | • Saint-Jean-Cap-Ferrat |
| • Y. Fassaert | • Campéole | • La Loire à Vélo | • Salon IFITM Top Résea |
| • N. Ghanimé | • CCI Marseille Provence | • La Rochelle | • Salon Kidexpo |
| • H. Goasguen | • Centre historique minier de Lewarde | • Le Pré-Saint-Gervais | • Savoie-Mont Blanc |
| • A. Hidalgo | • Cg Vosges | • LeNôtre | • Seine-Saint-Denis |
| • A. Lacroix | • Charente-Maritime Tourisme | • Manche Tourisme | • SIAGM |
| • O. Lépine | • Châtelailon-Plage | • Martinique | • Stains |
| • E. Macron | • CIAT | • McKinsey (cabinet) | • Suresnes |
| • Ch. Mantei | • CLIA France | • Mémoires de cité-jardin | • TAM'S Consultants |
| • S. Martin | • Club Top 20 Aix-Marseille-Provence | • Mission Val de Loire | • Touren service France |
| • Ch. Mysselin | • Conseil supérieur de la navigation de plaisance | • Mondial Assistance | • Tours |
| • F. Patriat | • Croisières en Fête ! | • Nord | • Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône |
| • A. Peckeu | • CRT Centre | • Nord Tourisme | • Val-de-Marne |
| • J. Pfister | • DGCS | • OT Béziers Méditerranée Agglomération | • Versailles |
| • D. Robert | • Dijon | • OT Bourg-en-Bresse sur-Mame | • We Like Travel |
| • S. Royal | • Disneyland Paris | • OT Plaine Commune Grand Paris | • Yvelines |
| • J. Schweda | | | |
| • N. Vallaud-Belkacem | | | |
| • T. Wolber | | | |

LISTE DES ANNONCEURS :

- Communauté d'agglomération de Saint-Omer (62)

Cités-jardins : une offre urbaine atypique

Le concept de cité-jardin, ville nouvelle née en Angleterre au XIX^e siècle, a été décliné en France, en Belgique et en Allemagne. Ces quartiers utopistes porteurs des fondamentaux du développement durable sont devenus un sujet d'études et une source d'inspiration pour l'urbanisme contemporain. Les cités-jardins constituent une offre touristique urbaine à redécouvrir.

La cité-jardin voit le jour en Angleterre à la fin du XIX^e siècle. Il s'agit d'un modèle global d'urbanisation inspiré par la réflexion du théoricien anglais Ebenezer Howard sur le développement incontrôlé des villes. En 1903, celui-ci initie la création de la cité-jardin de Letchworth au nord de Londres pour illustrer son projet de ville nouvelle, rationnelle et hygiéniste à la campagne, offrant à la classe ouvrière des conditions de vie saines et épanouissantes. La cité-jardin répondait à un idéal social, à une utopie du bien vivre ensemble dans le respect de chacun. Ce modèle d'habitat ouvrier, décliné dans le bassin minier du Nord de la France dès 1904, se concrétise par la création de nouveaux quartiers où coexistent logements individuels et collectifs, locatifs ou en accession à la propriété, avec aménagements paysagers et jardins autour de l'habitat. La cité-jardin comprend, dans la plupart des cas, des équipements collectifs (école, crèche, commerces, maison commune, piscine, église...).

L'Office public d'habitation à bon marché du département de la Seine a adapté le concept anglais pour offrir aux ouvriers des logements salubres. À partir des années vingt, des cités-jardins apparaissent en Ile-de-France (Stains, Suresnes, Le Pré-Saint-Gervais...). En région parisienne, les cités-jardins sont conçues comme un élément de réorganisation et de planification de la banlieue et un habitat périphérique modèle. Entre 1920 et 1939, environ 22 000 logements sont construits au sein des 34 cités-

jardins de l'agglomération parisienne.

Ces quartiers populaires font l'objet d'un regain d'intérêt depuis une vingtaine d'années. Aujourd'hui, les cités-jardins sont considérées comme un patrimoine à préserver et à réhabiliter.

Stains : animer un réseau

La cité-jardin de **Stains** (Seine-Saint-Denis) fut construite dans les années trente, sous forme d'un ensemble d'immeubles collectifs et de maisons individuelles groupées par deux, quatre ou six, autour de l'actuel Espace Paul Éluard, autrefois maison commune, avec des espaces verts privés et publics et des équipements (écoles, dispensaire). La surface habitable était limitée (60 m² maximum). Tous les logements disposaient de l'eau courante, mais tous n'avaient pas de salle de bains. Une opération de rénovation est en cours depuis une dizaine d'années. Le site est classé depuis 1976.

« Le centre d'interprétation "**Mémoires de cité-jardin**" est porté par la communauté d'agglomération Plaine Commune

Grand Paris et la Ville de Stains, explique **Maud Baccara**, chargée de projet valorisation touristique et patrimoniale des cités-jardins au service développement local de la **communauté d'agglomération Plaine Commune Grand Paris**. Notre territoire comporte également des cités-jardins à La Courneuve, Villetaneuse et Épinay-sur-Seine.

Recrutée en 2006 par Plaine Commune et rattachée à la cité-jardin de Stains (1 600 logements dont 472 pavillons) afin de permettre aux habitants de se réapproprier leur patrimoine pour participer à sa valorisation, ma mission s'est ensuite élargie aux autres cités-jardins de Plaine Commune, notamment celle d'Épinay-sur-Seine.

Une offre à promouvoir

Le centre d'interprétation installé dans l'ancienne quincaillerie de la cité-jardin de Stains, cité de briques des années trente, présente une exposition retraçant l'histoire des cités-jardins et celle de Stains et accueille des ateliers. La boutique propose des produits dérivés (cartes postales, carnet, marque-page, objets en tissu

Découverte thématique

À **Stains**, en hiver, des balades se concluent par la dégustation de soupes cuisinées par les habitants, et des balades nocturnes (départ à 18 h 30) changent la perception du patrimoine architectural avec, par exemple, le concours d'illuminations de Noël. Pour l'hiver 2014, une balade nocturne de « light painting » ou « graf en lumière » sera assurée par un artiste grafeur. Au printemps, reviendront les balades apéro. Sans oublier les balades mellifères avec dégustation de miel et la participation à Rendez-vous aux jardins.

sérigraphié avec des motifs conçus par les habitants...).

En 2009, le maire de Stains et le président de Plaine Commune ont proposé aux villes d'Ile-de-France ayant une cité-jardin de créer un réseau informel d'échange d'expérience. Une rencontre plénière fédère chaque année une dizaine de villes franciliennes. Depuis 2012, lors du Printemps des cités-jardins, les villes du réseau proposent des actions de valorisation de ce patrimoine. En 2013, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France (IAU) a organisé un colloque sur les cités-jardins et édité un Cahier sur le thème «Les cités-jardins, un idéal à poursuivre».

Une visite mensuelle grand public de la cité-jardin de Stains est programmée avec les guides de l'office de tourisme de Plaine Commune Grand Paris. L'office assure les visites groupes et moi-même les visites destinées aux scolaires (gratuites), aux écoles d'architecture, d'urbanisme et du paysage. En 2013, le centre d'interprétation a accueilli 1 200 personnes dont deux tiers de Stanois ; 7 visites pour individuels et 31 visites groupes ont été organisées à Stains et 3 à Épinay pour un total de 754 visiteurs. Ce produit de niche autour d'un patrimoine de logement social collectif et pavillonnaire est confronté à la complexité des transports en commun.»

Le Pré-Saint-Gervais : une offre à valoriser

«La cité-jardin du Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), située à 450 mètres de La Porte des Lilas à Paris, a toujours été facilement accessible par les transports en commun, explique Christine Myselin, directrice des affaires culturelles au Pré-Saint-Gervais. Ces constructions réalisées entre 1928 et 1952 s'étendent sur 12 hectares et sur trois communes (Le Pré-Saint-Gervais : 66 000 m², Pantin : 47 000 m², Les Lilas :

6000 m²). Les premières ont été terminées au Pré-Saint-Gervais en 1932, avec les logements collectifs dénommés les "Briques rouges", le long de l'avenue Édouard Vaillant, ainsi que des maisons avec jardin et des ateliers d'artistes. Puis la construction des "Briques rouges" s'est poursuivie sur Pantin. La deuxième étape a consisté à construire une école élémentaire hygiéniste face à la cité-jardin du Pré-Saint-Gervais, puis une école maternelle dans les années cinquante et une maison des loisirs et de la culture dans les années soixante. Le rez-de-chaussée des immeubles comportait des commerces qui ont ensuite cessé leur activité. Depuis 1990, ils sont réoccupés par des artistes et des artisans d'art.

Depuis une trentaine d'années, la Ville du Pré-Saint-Gervais organise des visites guidées de la cité-jardin et des expositions afin que les habitants prennent conscience du caractère exceptionnel de ce patrimoine. Dans le cadre de la convention de coopération culturelle et patrimoniale passée avec le conseil général de Seine-Saint-Denis, la Ville a accueilli, en 2014, un écrivain en résidence qui a composé les textes d'un ouvrage co-réalisé avec une photographe d'art sur les artisans, les habitants et les associations de la cité-jardin d'aujourd'hui, présenté pendant les Journées du patrimoine. En 2013 et 2014, nous avons organisé des parcours pédagogiques/ateliers (dentelle, broderie, couture, photo) avec les élèves de l'école Jaurès située dans la cité-jardin.

Le "Chemin historique" parcourant la ville, inauguré lors des Journées du patrimoine 2013, compte parmi ses étapes trois bornes avec flash-code situées dans la cité-jardin. Parmi nos actions d'animation, citons encore une balade dans la cité-jardin avec un architecte ou un "apéro suspendu" avec des trapézistes.»

Champigny-sur-Marne : un patrimoine vivant

La cité-jardin de Champigny-sur-Marne (12 hectares, 700 appartements, 142 pavillons, Val-de-Marne) a comporté deux tranches entre 1929 et 1932, suivies par l'ouverture d'équipements en 1935-1936 et une dernière tranche en 1948-1950. L'équilibre entre habitat individuel et collectif (pavillons en cœur de cité entourés par les logements collectifs), équipements publics et paysage avait pour objectif de favoriser le lien social. Le cœur de la cité comporte un groupe scolaire et un conservatoire de musique, danse et théâtre (ancien cinéma et centre culturel).

Une ambiance spécifique

«Les bâtiments sont d'une grande diversité architecturale, mais l'emploi de la brique et du béton donne une unité à l'ensemble, dit Hélène Châtelain, directrice de l'office de tourisme de Champigny-sur-Marne. Les closes (cours réservées aux piétons) et les espaces verts constituent des îlots de calme. Aujourd'hui, seuls les pavillons ont conservé leur jardin et quelques jardins collectifs subsistent. Certains bâtiments occupés par les gardes mobiles puis la Garde républicaine jusqu'à la fin des années 1990 ont été réhabilités et rendus accessibles à la propriété. L'ensemble est actuellement géré par l'Office HLM du Val-de-Marne.

L'office de tourisme (EPA créé en septembre 2010) assure la promotion de la cité-jardin et de l'ouvrage *Mémoires de cité, cité de mémoire* qui présente des portraits d'habitants (diffusé par l'amicale des locataires). L'office commercialise le DVD retraçant l'histoire de la ville, réalisé par les archives communales. Il édite un dépliant *Circuit patrimoine de la cité-jardin* et un album de coloriage incluant deux pages sur la cité-jardin. Il organise une balade

urbaine (gratuite), souvent en compagnie d'un membre de l'amicale des locataires, et commercialisée dans le catalogue groupes du CDT Val-de-Marne. Nous accueillons des scolaires et des écoles d'architecture et d'urbanisme. Les visiteurs sont majoritairement franciliens. L'office de tourisme participe au Printemps des cités-jardins et à Rendez-vous aux jardins.»

Suresnes : un musée référent

La cité-jardin de Suresnes (Hauts-de-Seine) fait partie du réseau des quinze cités-jardins créées, à partir de 1915, par Henri Sellier et par l'Office public d'habitation à bon marché de la Seine.

« Devenu maire de Suresnes en 1919, Henri Sellier a fait construire la cité-jardin sur 42 hectares, explique Marie-Pierre Deguillaume, directrice du musée d'Histoire urbaine et sociale de Suresnes (MUS). L'habitat collectif (immeubles de 3 étages) et individuel en pavillon à toit en pentes ou à toit-terrasse prônait la mixité sociale. Les immeubles des années vingt sont construits en briques.

Tous les appartements avaient l'eau courante, les toilettes et l'électricité, certains compor-

taient une douche ou une salle de bains. Un premier type d'appartement comprenait une pièce commune (cuisine, salle à manger, salon), un garde-manger, un emplacement ventilé pour les ordures ménagères et plusieurs chambres. Un autre type comportait une cuisine séparée, et un troisième une douche derrière les toilettes. Les pavillons disposaient d'une salle de bains.

La cité-jardin de Suresnes, qui devait accueillir 8000 à 10000 habitants, a été dotée dès la conception d'équipements publics comprenant deux groupes scolaires dont l'un doté d'une piscine art déco (actuellement désaffectée) et d'un gymnase, ainsi qu'un lavoir bains-douches et un dispensaire. La cité comportait également un immeuble pour célibataires et une résidence pour personnes âgées.

Le centre culturel (actuel théâtre Jean Vilar) illustre la démarche d'accès à la culture pour tous et d'éducation populaire. La cité-jardin abrite également une église catholique, une église évangélique luthérienne et un lieu de culte israélite. Les espaces verts sont composés de cours en pied d'immeubles, d'un petit jardin devant et derrière chaque pavillon et du square Léon Bourgeois. Ce quartier a été réhabilité dans les années 1980-1985.

Un outil de médiation

Le musée d'Histoire urbaine et sociale de Suresnes, ouvert en 2013, est consacré à l'histoire de la ville et plus particulièrement à l'urbanisme social de l'entre-deux guerres. Il est installé dans l'ancienne gare de Suresnes-Longchamp. Au premier étage, la maquette interactive de la cité-jardin permet d'identifier tous les équipements. Elle constitue une introduction à la visite guidée organisée par le musée (1 h 30, payante, visites à dates et sur réservation pour les groupes). La visite inclut la piscine art déco du collège Henri Sellier, la découverte de l'architecture, les typologies de pavillons, le théâtre, les jardins familiaux créés il y a cinq ans, l'église Notre-Dame de la Paix et une ancienne loge de gardien restée dans son état d'origine. Le musée a un centre de documentation sur l'histoire de la ville et des cités-jardins et un espace d'expositions temporaires qui présente actuellement l'exposition "Les villes idéales : rêves et réalités".

Le MUS organise des ateliers "Architectes en herbe" qui permettent aux familles et aux groupes d'enfants de découvrir le musée et de créer une "maison idéale", des ateliers goûter et propose un programme pédagogique aux scolaires. Le parcours patrimoine créé il y a cinq ans comporte 21 bornes explicatives dont 9 dans la cité-jardin. Suresnes, membre du réseau des cités-jardins d'Ile-de-France, participe chaque année aux Journées européennes du patrimoine. En 2015, pour le Printemps des cités-jardins, un produit journée avec déjeuner sera proposé en partenariat avec les offices de tourisme de Suresnes et de Chatenay-Malabry afin de découvrir les deux cités-jardins. En région parisienne, le montage de visites couplées se heurte souvent aux difficultés liées aux transports en commun.» ■

Un concept innovant

Les fondamentaux de la cité-jardin peuvent inspirer le concept actuel de ville durable :

- organiser et hiérarchiser des espaces publics fonctionnels et accueillants,
- restaurer le dialogue entre ville et nature,
- veiller à une mixité typologique de l'habitat pour favoriser la vie de voisinage tout en respectant l'intimité,
- impliquer les habitants dans la vie de quartier, favoriser les mixités sociale et fonctionnelle,
- créer des outils de régulation foncière.

En savoir plus : *Les cités-jardins, un idéal à poursuivre*, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France, Cahiers n° 165, avril 2013, www.iau-idf.fr